



HIVER 2020-2021

SKI DE RANDONNEE NORDIQUE DANS LE HAUT JURA

**Séjour en étoile accompagné d'un moniteur
hébergement en hôtel
6 jours, 5 nuits, 5 jours de ski (100% hors-piste)**

Le ski de randonnée nordique rencontre un succès grandissant car il permet de parcourir des espaces sauvages en toute liberté.

Des espaces sauvages le Haut Jura en propose de nombreux !
Nous avons choisi un hébergement confortable et central qui permet l'accès aux différents secteurs remarquables vous proposer ce séjour d'initiation. Des Hautes Combes au relief vallonné et au coté sauvage, aux Crêtes du Jura Suisse pour leur vue sublime sur les Alpes la diversité des paysages vous ravira.

Au cours du séjour, nous apprendrons les différentes techniques de progression sur terrain plat, les techniques de montée et de « peautage », ainsi que les différentes techniques permettant d'être plus à l'aise en descente.

PROGRAMME

Jour 01

Rendez-vous à partir de 16h00 à l'hébergement (situé à 4 km des Rousses) ou à **17H15 devant la gare CFF de La Cure** (située à 2 km de la station des Rousses).
Installation à l'hébergement.

Jour 02

Bellecombe

Location des skis pour ceux qui le souhaitent, transfert sur Lajoux. Nous rejoignons en ski le secteur des Hautes Combes et le village de Bellecombe. C'est un village aux habitations dispersées qui s'étend sur plus de 5 km niché sur les hautes combes du Jura. Une multitude de petits plissements jalonnent le parcours, permettant de s'aguerrir aux différentes techniques de progression.

Longueur : 15 km Dénivelée : 250 m Horaire : 4 h 30

Jour 03 : Noiremont (1567 m)

Départ skis aux pieds directement depuis l'hébergement. Nous passons la frontière Suisse au bout de 200 m de ski seulement et partons pour la montagne de Rochefort via le col de la Givrine. L'occasion d'observer une glacière naturelle très impressionnante. Le reste de la journée nous permet l'ascension du Noiremont qui offre d'un côté la vue des Alpes et de l'autre l'immensité de la forêt du Risoux. Journée très variée qui ne laissera personne indifférent.

Longueur : 17 kms Dénivelée : 550 m Horaire : 6H30

Jour 04 : Crêt de la Neuve (1494 m)

Transfert au Col du Marchairuz. Première journée sur le secteur du Col du Marchairuz, nous commencerons la journée par une descente panoramique dans les alpages de la commune de Rolle. Puis nous remontrons jusqu'au beau sommet de la Neuve avant de suivre la crête des Perroudes. Le retour s'effectuera dans les près-bois typiques de la sèche des Amburnex avec une ses microreliefs si ludiques pour le ski.

Longueur : 16 kms Dénivelée : 300 m Horaire : 5H30

Jour 05 : La Dôle (1677 m)

Nous partons à l'assaut de la Dôle, un sommet élané et spectaculaire, véritable repère de chamois ! Parcours sur les crêtes en promontoires, la descente offre un large panorama sur les Alpes, de l'Oberland au Mont-Blanc, et rejoint les alpages du Sonnaillé. Puis se faufile entre Dôle et Tuffes pour rejoindre notre étape. A présent la technique du Telemark est au point et l'on peut se faire plaisir. Fin du séjour

Longueur : 15 kms Dénivelée : 450 m Horaire : 5H30

Jour 06

Crêtes du Mont Tendre (1 690 m)

Transfert au Col du Marchairuz. Cette dernière journée s'annonce inoubliable marquée par des vues à couper le souffle sur les Alpes toutes proches, de l'Oberland jusqu'au massif des Bauges ainsi que la chaîne du Mont-Blanc. Un petit paradis pour le ski de randonnée nordique qui nous permettra de tracer quelques courbes en télémark, une technique de descente inventée en Norvège, il y'a plus de 200 ans.

Longueur : 15 km Dénivelée : 430 m Horaire : 5 h

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, enneigement, etc.), soit directement du fait de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche à partir de 16h00 à l'hébergement pour les personnes en voiture. Ou à **17H15 devant la gare CFF de La Cure** (située à 2 km de la station des Rousses).

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez et les Rousses. Traverser les Rousses et continuer direction Geneve, Col de la Faucille. A 4 km l'hébergement est sur votre droite (coordonnées envoyées au moment de l'inscription)

Accès train : gare CFF de La Cure, accessible via Geneve et ligne TGV Paris-Geneve.

Paris gare de Lyon 12h18 – La Cure 17h14 (via Geneve et Nyon)

Horaires sur www.cff.ch

Accès avion :

Aéroport de Genève-Cointrin, puis train pour la gare CFF de la Cure.

DISPERSION

Le vendredi à l'issue de la randonnée pour les personnes en voiture.

Le Vendredi à 17h30 gare de La Cure, pour les personnes en train.

Retour train :

La Cure 17h44 – Paris gare de Lyon 23h30 (via Nyon et Geneve)

Horaires sur www.cff.ch

Retour avion : aéroport de Genève-Cointrin, via gare de la Cure.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Nuit supplémentaire en chambre de 2 en ½ pension : 70 €/personne

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité si vous venez en train (passage par la Suisse).

NIVEAU

Niveau physique 2 sur 5 : Initiation à la randonnée, 5 heures de ski par jour. Ski hors-piste (sauf quelques parcours de liaisons). Faible dénivelée 300 à 400m/jour. Groupe de 10 personnes maxi. En règle générale, nous partons du gîte vers 9 h pour revenir vers 16 h 30. Adaptable bien entendu en fonction de nos envies du moment, de la météo, ...

Niveau technique 2 sur 4 : Initiation à la randonnée nordique (hors traces) accessible à tout skieur non débutant, ayant déjà pratiqué le ski de fond et/ou le ski alpin et maîtrisant la technique du chasse neige.

HEBERGEMENT

5 nuits en Centre de Vacance sur le plateau des Rousses. (à 4 km du village)

Hébergement en chambres de 2 avec salle de bain.

Code : SA04SRN

Les chambres sont simples mais l'hébergement dispose de nombreux équipements : une piscine couverte, un sauna, une salle de musculation, un salon bar avec cheminée, une salle de jeux et une salle TV.

Repas : Pension Complète.

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales ... tout en conservant des menus variés et équilibrés.

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.

Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre moniteur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

TRANSFERTS INTERNES

Véhicule du moniteur + véhicules des participants.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 10 personnes **seulement**.

ENCADREMENT

Martin ou Éric, moniteurs de ski nordique diplômés d'État, fins techniciens et pleins d'amour pour le Jura !

MATÉRIEL NON FOURNI

La fourniture du matériel n'est pas comprise dans le forfait de randonnée : Ski, chaussures et fixation de randonnée nordique.

Le ski de randonnée nordique est un ski avec des carres en métal et une largeur supérieure à un ski de fond traditionnel (68 mm en patin et 88 en spatule), dit en taille de guêpe !

LOCATION DE MATÉRIEL DE SKI

Nous avons un partenariat avec plusieurs magasins de sport sur la station des Rousses.

Comptez environ 90 € pour une location semaine (skis, chaussures, bâtons)

La location sera à régler sur place, mais il est nécessaire de nous prévenir, et nous communiquer votre taille et pointure, pour que nous réservions le matériel.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour les bagages transportés ne prenez pas trop d'affaires, (12 kg / pers maxi) soit 1 sac de sport, soit 1 sac à dos, soit 1 valise. Afin de faciliter l'acheminement, UN SEUL SAC par personne (pensez à nos transporteurs) et dans certains gîtes, les sacs sont transportés en motoneige ! En cas d'impossibilité d'acheminement des sacs (forte neige, tempête, ...) nous devons les acheminer nous-mêmes ou nous en passer. Rassurez-vous ça n'est encore jamais arrivé.

1 Sac à dos léger pour la journée, confortable et muni d'une ceinture ventrale, 40 litres minimum (affaires de la journée, pique-nique, gourde, vêtements chauds ...) et un grand sac plastique (sac poubelle) pour protéger le tout en cas de mauvais temps.

Le sac de couchage n'est pas nécessaire, il y a des couvertures ou des couettes partout.

Néanmoins il est recommandé de prendre un drap de sac (confort et hygiène). Il existe des draps de sacs en fibre polaire, c'est l'idéal. Si vous craignez vraiment le froid, emportez votre duvet mais il devra tenir dans votre sac d'affaires personnelles. Pas de duvet attaché à votre bagage SVP. Les sous-vêtements sont idéalement en fibre polyester évitant le phénomène d'éponge ! et les survêtements répondent à deux impératifs :

. permettre à l'organisme de respirer

. être fonctionnels, extensibles

- Les chaussettes en bouclettes sont chaudes et confortables et évitent les « talures » dues aux fibres ou aux coutures.
- 1 Bonnet ou serre tête couvrant les oreilles, 1 paire de gants couvrant les poignets,
- éventuellement sous gants en soie. Éviter les gants trop serrés car ils sont plus perméables au froid.
- 1 paire de guêtres, si possible montantes jusqu'au-dessous des genoux. Très pratiques en hors-piste.
- La veste goretex, légère, respirante et imperméable est idéale, sinon il est nécessaire d'emmener un coupe-vent, si possible imperméable ! (la cape, la pèlerine). Éviter les anoraks (doudoune) trop volumineux et trop chauds pour le ski de fond. Préférer toujours une superposition de couches fines, plus efficace contre le froid, et c'est plus facile de réguler les couches en fonction de l'intensité de l'exercice.
- Pour l'étape, jogging, pull, sous-vêtements en coton, paire de tennis ou chaussures fines ou encore une paire de grosses chaussettes de laine.
- Lunettes de soleil, crème solaire pour le visage et les lèvres.
- 1 Couteau, couverts, gourde d'1 litre ou thermos, lampe de poche, boîte hermétique, type Tupperware pour les salades du midi, un ou deux sacs poubelle.
- Serviette et nécessaire de toilette, un peu de papier hygiénique, petite pharmacie personnelle (aspirine, vitamine C, pansements, élastoplaste, éventuellement compeed (double peau) pour les ampoules).
- Une pharmacie de premiers secours est prévue pour le groupe.
- Vivres de course, fruits secs, chocolat, barres de céréales (non fournis) sont toujours appréciés.
- (Ainsi qu'une petite spécialité de votre région à partager. Vive les échanges !)

DATES ET PRIX

Dates du Dimanche au Vendredi	Prix par personne
du 17 au 22 janvier 2021	695 €
du 31 janvier au 05 février 2021	695 €
du 14 au 19 février 2021	695 €
du 28 février au 05 mars 2021	695 €
du 14 au 19 mars 2021	695 €

Supplément chambre individuelle : + 100 € / personne (selon disponibilités).

Option nuit supplémentaire le vendredi en ½ pension : 70 € / personne : à réserver et à régler à l'inscription (si vous repartez en train il faut rajouter le coût du transfert à la gare : + 15 €).

Code : SA04SRN

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 5 demi-pensions (dîner, nuitée et petit-déjeuner)
- Les 5 pique-niques du midi
- L'accompagnement par un moniteur diplômé d'État

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski (environ 90 € à régler sur place)
- Les assurances
- Les transferts en cours de rando
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA RÉGION

Séjour au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Le massif du Jura est formé d'une succession de plateaux qui montent progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme a défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï ! Quelques falaises sur la partie Sud du massif offrent une ambiance plus « alpine ».

Sur le dernier plateau, où nous évoluons, les villages sont nichés au creux de combes dans lesquelles on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Haut Jura Franco-Suisse en photo à travers les livres de Gérard Benoit La Guillaume www.benoitalaguillaume.com

Par d'autres auteurs :

- *Le Jura au Cœur* - Jacques Besson – Edit° Gap
- *Montagnes du Jura* (géologie et paysages) – édit° Néo
- *Jura terre d'audace* – édit° Atair
- *Franche-Comté, image et Nature* – édit° Trois Châteaux

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 IGN culture et environnement "Parc Naturel Régional du Haut-Jura"

1 / 25 000 IGN 3327 ET Morez – Les Rousses

1 / 25 000 IGN 3328 OT Crêt de la Neige

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

MÉTÉO LOCALE

www.echallonmeteo.com rubrique Prévisions Haut-Jura

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence